

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 MAI 2016

**Les projets de groupes scolaires
sur Fleurance et Lectoure en marche**

Le dernier conseil communautaire de la Lomagne Gersoise s'est déroulé le 13 mai dernier, au sein du siège administratif à Fleurance. Au cours de cette assemblée, l'ordre du jour a principalement porté sur la nouvelle compétence bâtiments scolaires.

Le Président Jean-Louis CASTELL et la Vice-présidente Emilie DENNIG ont rappelé à leurs collègues que le Conseil communautaire avait engagé la mise en œuvre du schéma communautaire des équipements scolaires avec le transfert des études de faisabilité des groupes scolaires sur les communes de Fleurance et Lectoure.

Afin d'être en phase avec la concertation menée avec les services de l'Inspection Académique, les élus communautaires ont souhaité poursuivre sans tarder le transfert des équipements nécessaires pour ces projets qui verront le regroupement des écoles élémentaires de Lectoure au sein de l'ancien CFA, et le regroupement des écoles Pasteurs et Monge par extension de l'école Monge.

Les écoles maternelles de ces 2 communes seront également transférées à l'échelle intercommunale, et la commission services aux populations sera chargée de poursuivre la réflexion pour le reste du territoire dans une logique affirmée d'offre équilibrée et cohérente sur l'ensemble du territoire communautaire.

Le Président a précisé qu'il s'agissait là d'un pas important pour cette compétence récemment inscrite aux statuts de la Lomagne Gersoise qui se voit donc confier le portage des investissements, les communes conservant la compétence « service scolaire » et « périscolaire ».

Au cours de cette réunion, les élus communautaires ont également approuvé la participation 2016 au syndicat mixte SCoT de Gascogne, et le rapport de la commission intercommunale d'accessibilité pour 2015.